

VOTRE RENDEZ-VOUS 100% LOCAL

FERME EN VILLE • SOIRÉE GOURMANDE • BALADES À PIED
ET À VÉLO • ANIMATION • ATELIERS • CONCERT
PORTES OUVERTES DES FERMES • VISITES GUIDÉES • EXPOSITION

ERROIR EN FÊTE

13 ET 14 SEPTEMBRE 2025



DEULEMONT, LOMPRET,
MARQUETTE-LEZ-LILLE,
PÉRENCHIES, QUESNOY-SUR-DEÛLE,
SAINT-ANDRÉ, VERLINGHEM,
WAMBRECHIES, WARNETON

LES COULEURS DE LA VIE LOCALE



DOSSIER **La vie est belle à Quesnoy,
savourons-la !**

MAGAZINE

LE QUESNOYSIEN

www.quesnoysurdeule.fr

#194 Été 2025

Médaille de l'enfance et de la famille



Aurélie GHEYSENS et Marlène ROCHOY ont reçu la médaille de l'enfance et de la famille, le 17 mai 2025.

Cérémonie de la citoyenneté



Des jeunes Quesnoysiens ont reçu leur première carte d'électeur lors d'une cérémonie le 18 juin 2025.



SOMMAIRE

Quesnoy au quotidien	4/11
Expression politique	12
Dossier	13/16
Vie culturelle	17
Bon à savoir	18/19
Vive la fête nationale	20
Agenda	21
État-Civil	22
Du côté des associations	23

Bel été à Quesnoy

Dès que les vacances scolaires d'été commencent, les rythmes changent. Tour à tour, chacun prend ses congés et beaucoup partent en vacances, quelques jours, pour se changer les idées, retrouver la famille, découvrir d'autres horizons, se reposer ...

Et c'est ainsi que certains touristes viennent à Quesnoy à la découverte de notre ville, de ses berges, de sa campagne, de ses charmes simples et naturels, de son accueil chaleureux pour y passer quelques heures ou quelques jours.

À pied, à vélo, à cheval, en bateau, ils savourent et apprécient avec nous, le bien-vivre ensemble à Quesnoy-sur-Deûle. C'est parfois, une occasion très sympathique de rencontre sur l'une ou l'autre des 4 terrasses de bars, brasserie ou troquet de Quesnoy.

Cependant, si dans notre ville tout semble plus calme l'été, tout ne s'arrête pas !

À l'exemple des équipes des accueils de loisirs (26 animateurs et 4 directeurs) qui accueilleront durant 7 semaines, plusieurs centaines de petits et jeunes Quesnoysiens. Cela nécessite une organisation très rigoureuse, beaucoup de préparation, de coordination, de motivation et d'enthousiasme.

Autre exemple, celui de 8 jeunes Quesnoysien.nes, âgés de 16 à 18 ans, qui vivront leur 1^{ère} expérience professionnelle auprès d'agents municipaux, grâce au dispositif « jobs d'été » initiés par la Ville en 2014.

Ce sera aussi le temps des travaux dans des bâtiments moins fréquentés, le temps de la préparation d'importants rendez-vous de la rentrée et de l'automne : le forum des associations, Terroir en Fête, le vide-greniers de la Saint-Michel etc.

Et vacances scolaires ou pas, la vie municipale n'est jamais sur pause et les services et élus assurent ensemble la continuité des services.

Retrouvez dans cette édition du Quesnoisien, informations, annonces et reportages sur l'actualité récente de la commune.

Bel et agréable été à chacune et à chacun de vous,

Très sincèrement,

votre maire,
Rose-Marie HALLYNCK.

 **Hôtel de Ville**
Place du Général de Gaulle
59890 QUESNOY-SUR-DEÛLE

 **Tél. 03 20 63 11 88**
Fax : 03 20 39 81 99

 **Horaires de la mairie :**
Lundi : 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi :
8h - 12h et 13h30 - 17h30
Samedi : 8h - 12h

Horaires durant les vacances scolaires : ouverture le lundi de 13h30 à 17h30 et du 8h à 12h

 **Page Facebook**
ville-quesnoysurdeule

 **Site internet**
www.quesnoysurdeule.fr

LE QUESNOISIEN #194 - Juin 2025

Édition : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle
Directrice de la publication et de la rédaction :
Rose-Marie HALLYNCK
Conception : www.resonance.coop
Mise en page : Service Communication
Impression : Offset Impression - sur fibres de bois issues de forêts gérées durablement
Photographies : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle, les associations
Dépot légal : 2^e trimestre 2025
N° I.S.S.N. : 1168-4720

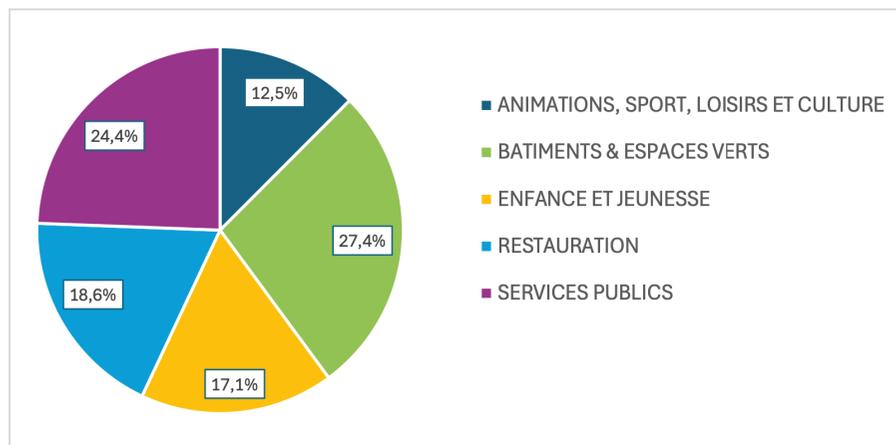


FINANCES Budget communal

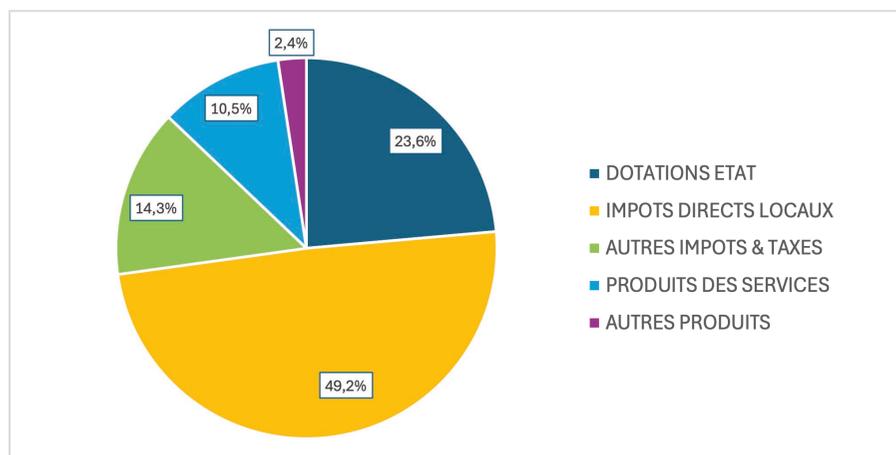
Le bilan financier 2024

Malgré un contexte tendu pour le budget des collectivités, une gestion rigoureuse a permis à notre commune de conserver une situation financière saine.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT = 5 515 068 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT = 6 262 115 €



La différence entre les recettes et les dépenses constitue la capacité d'autofinancement, également appelée Épargne Brute, qui permet de rembourser la dette et de financer les investissements futurs.

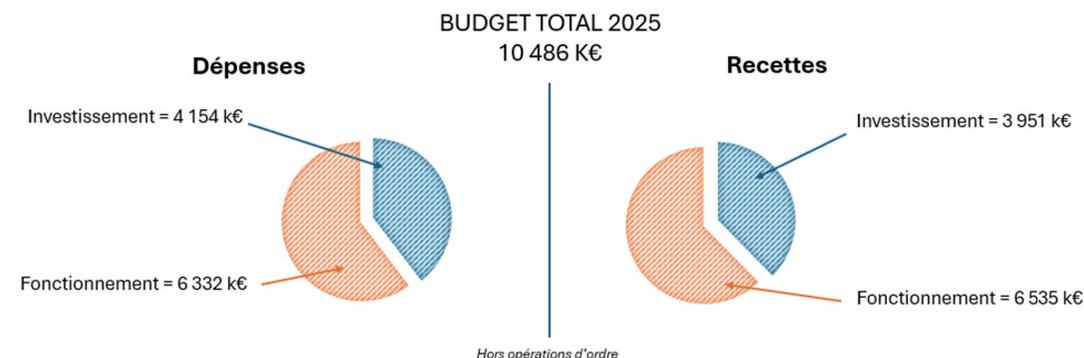
Notre capacité d'autofinancement baisse mais conserve encore un niveau satisfaisant. L'endettement de la commune s'établit à 165 € / habitant et reste très inférieur à la moyenne nationale de la strate qui est de 887 €.

=> Et pour la 15^{ème} fois consécutive, ces résultats permettent cette année encore de ne pas augmenter le taux communal des impôts locaux.

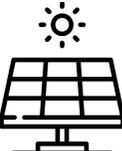
Le budget 2025

Dans un contexte économique toujours plus tendu et contraint, s'ajoute pour notre commune l'annonce de la perte de la part cible de la DSR - Dotation de Solidarité Rurale soit une baisse de 108 000 € pour 2025. Cette baisse sera de 217 000 € à partir de 2026.

Aussi, il est indispensable de poursuivre une gestion rigoureuse et prudente de nos dépenses pour continuer à assurer nos missions essentielles de services au public et être en mesure de financer le plan pluriannuel d'investissement engagé.



Les dépenses d'investissement engagées en 2024 et inscrites au Plan Pluriannuel d'investissement seront poursuivies en 2025, elles sont composées principalement de projets pour lesquels des études ont été menées et des marchés ont été lancés :

 Réfection et renforcement de la toiture des bâtiments tennis et football avec la pose de panneaux solaires pour une production en autoconsommation	 Rénovation de l'Hôtel de Ville	 Rénovation du parc et de la Halte Nautique
 Des travaux de performance thermique et d'efficacité énergétique dans des bâtiments municipaux avec en prévision pour 2025 : le changement de la chaudière au Château, modification du mode de chauffage de la PMI, passage en LED de l'éclairage de Festi'val et de la maison de toutes les couleurs.	 Achat de matériel, équipements, mobilier etc.,	 Réalisation de travaux dans différents bâtiments municipaux

Mais aussi :

- Les dépenses liées à des programmes d'investissement en cours de d'étude, de définition et de montage (projet écoles, ferme de la Bergerie, avant-projet de construction d'un nouvel équipement sportif)

Des choix pour améliorer la vie locale

Chaque dépense inscrite au budget est un choix et doit être mesuré à court, moyen et long terme mais l'objectif est toujours le même : faire vivre la commune au quotidien, améliorer la qualité de vie des habitants tout en construisant les projets de demain et l'avenir de la commune.

Le compte administratif 2024 et le budget prévisionnel 2025 détaillés sont téléchargeables sur www.quesnoysurdeule.fr -> Citoyenneté -> Vie municipale

ATTRACTIVITÉ

Les bonnes nouvelles du commerce local



L'Inédit labellisé Café-Rando

Le label et le réseau Café Rando Nord ont été créés en 2016 par le Département du Nord avec la volonté de soutenir le commerce local et les sports de nature.

Le label est réservé aux établissements situés en zone rurale et à moins d'un kilomètre des chemins de randonnées ou des itinéraires cyclables, qui proposent aux randonneurs un ensemble de services contribuant à faire de leur balade un moment agréable.

Depuis peu, il est ouvert aux établissements situés dans MEL. Aussi, Anne et Benjamin de l'Inédit, ont saisi l'opportunité et déposé leur candidature pour s'inscrire dans ce réseau et obtenir ce beau label qui correspond tout à fait à leur projet d'accueil et à leur dynamisme.

Félicitations et pleine réussite à l'équipe de l'Inédit

L'été en terrasse, à Quesnoy !

Il y a désormais 4 adresses dans la commune pour s'installer et boire un verre en terrasse :

- à **Station troquet** dans le parc du relais nautique en bord de Deûle
- bar-épicerie, **l'Inédit**, situé rue de Lille, près du pont, installera régulièrement, durant l'été, tables et fauteuils dans l'espace vert communal face au bar.
- la **brasserie Hardy**, rue de Lille, propose toute l'année une généreuse terrasse d'été et d'hiver
- le **Savannah** étend, cet été, sa terrasse sur le parvis de l'église côté place, les jours de marché.

Une nouvelle enseigne au 25 rue Mermoz

Toilettage canin, bains et soins, coupes et tontes, vente de produits canins

Contact : 06 15 63 08 98



Hubert et Alban BOIDIN, de la Brocherie certifiés Artisans en Or

Un peu plus d'un an après avoir repris la boucherie-charcuterie Duthoit, les 2 frères ont été récompensés pour leur savoir-faire et la qualité de leurs produits et de leur service.

Jeunes, courageux et passionnés par leur métier, ils s'investissent à fond dans leur commerce pour satisfaire leur clientèle, dans une relation de confiance et de proximité.

C'est une chance pour le commerce local et les Quesnoysiens.

Une belle continuité pour cette adresse historique de la rue Belle-Croix car la Brocherie suit le parcours d'excellence de ses prédécesseurs, puisque la boucherie-charcuterie Frédéric Duthoit avait également été certifiée Artisans en Or.



L'amélioration de notre cadre de vie : un effort constant

L'obtention de 2 fleurs au label Villes et villages fleuris en 2024 est une satisfaction et une fierté pour notre commune. Toutefois, ce n'est pas une fin en soi, c'est une démarche d'amélioration continue dans laquelle, la Ville, ses services et les élus concernés s'engagent au fil des saisons. Focus sur des projets en cours ou programmés pour améliorer la qualité de notre cadre de vie et préserver notre environnement.

• La halte-nautique et son parc

Près des berges, à 2 pas de la place et de nombreux équipements, c'est un espace de détente et de rencontre très apprécié de nombreux Quesnoysiens de tout âge.

S'il a été rénové en 2013, des aménagements sont à revoir ou à compléter.

Un programme prenant en compte les besoins a été défini avant lancement d'un marché de travaux.

Il comprend la réfection des allées du parc, la création d'un terrain de pétanque, la réfection de l'aire de jeux et le changement complet des jeux, la pose d'une barrière amovible au bas de l'allée des Etreindelles, la pose de bancs, la réfection du revêtement du ponton etc.

Le coût prévisionnel de ce chantier devrait démarrer à l'automne pour une durée de 2 mois. Son coût est évalué à 120 000 € HT.



Projet de jeu pour l'aire de la halte nautique. (Photo non contractuelle)

• Le parc du rivage

Les équipes des Espaces naturels de la MEL vont procéder très prochainement à la réfection de l'escalier reliant le chemin de halage au parc du rivage. Des travaux indispensables qui seront la 1ère étape d'un programme d'interventions pour en améliorer le boisement, requalifier ce site surplombant la Deûle et l'inscrire dans le maillage des lieux de détente, de respiration et de biodiversité de notre commune.

• Le monument aux morts et ses abords

Pour le centenaire de ce monument, lieu de mémoire et de rassemblement, la Ville a fait procéder à sa réfection complète ainsi qu'à la requalification paysagère de ses abords avec davantage de végétal : arbres, arbustes et plantes. Ce chantier a été mené au printemps par l'équipe des espaces verts de la commune.



Rue de Lille - création de pistes cyclables, réfection de trottoirs et travaux de sécurisation, le chantier en voie de finalisation.

ÉNERGIE Mobilisons nos énergies

Le terme "transition" dans le contexte environnemental apparaît dès les années 1970 notamment avec le rapport Meadows en 1972, référence majeure dans les débats sur le développement durable et la transition écologique.

La transition énergétique désigne un changement structurel profond des modes de production et de consommation d'énergie.

Depuis 2020, les prix de l'énergie ont connu des fluctuations importantes, notamment en raison de la crise sanitaire, des tensions géopolitiques et des politiques énergétiques.

Le concept de la transition énergétique montre ainsi toute sa pertinence pour conduire une politique publique communale en lien avec les enjeux globaux de son époque et la Ville s'est engagée dans une démarche d'amélioration énergétique concourant elle-même à l'atteinte d'objectifs nationaux de réduction des consommations énergétiques et au développement des énergies renouvelables.

Sobriété et efficacité

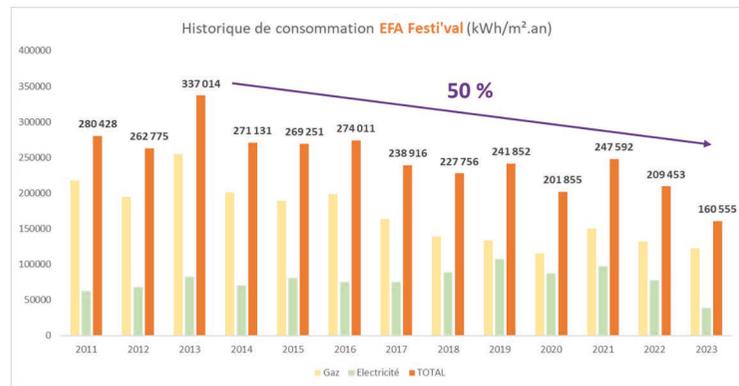
Considérer la **sobriété** : c'est réduire la consommation d'énergie en s'intéressant de près au fonctionnement de notre éclairage public et aux consommations en eau, gaz et électricité de nos bâtiments.

Depuis 2016, la ville a adhéré au dispositif CEP - conseiller en énergie partagé - de la MEL et bénéficie d'un accompagnement dans ses projets de maîtrise énergétique du patrimoine communal.

Très concrètement, il s'agit de consulter régulièrement la consommation en Kwh et en € de l'ensemble de nos bâtiments, de connaître petit à petit ces chiffres pour mieux les interpréter et mieux arbitrer les actions permettant à la collectivité de faire des économies.

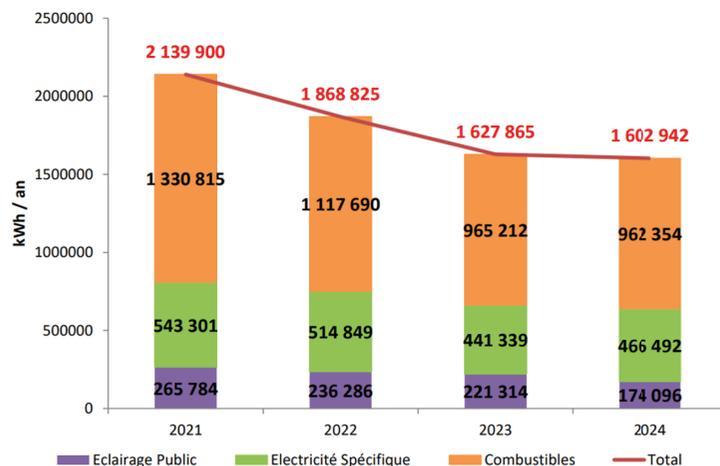
Le volet **efficacité** cible les usages et vise à optimiser l'utilisation de l'énergie en améliorant la performance des équipements et des infrastructures. La modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public désormais en 100% LED, l'extinction de l'éclairage au cœur de la nuit, le changement de certaines chaudières devenues désuètes, l'isolation de bâtiments, le réglage fin des équipements de chauffage sont autant d'actions ayant participé à faire progresser notre commune dans ce domaine.

Les graphiques ci-contre proviennent des relevés automatisés sur les compteurs d'eau, de gaz et d'électricité.



En 10 ans, la consommation d'énergie à Festival a baissé de 50%

Evolution des consommations totales de la Commune en kWh (Hors Eau)



L'action en faveur de la transition énergétique depuis 2014 a permis une baisse de 25% des consommations.

Énergies renouvelables - ENR : les projets de la ville et de ses partenaires



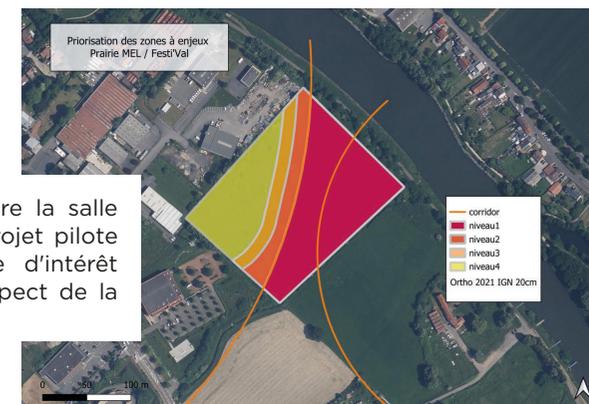
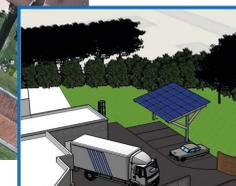
La commune a déjà mené un projet d'ENR en 2022, en installant 96 panneaux solaires sur 210 m² sur la toiture de Festi'Val.



2025 : un nouveau projet concerne les toitures de la salle de tennis avec une puissance de 40 Kwc soit 7 de plus qu'à Festi'Val. Il permettra de couvrir 35 à 45 % de la consommation du site, le reste de la production sera revendu. Ce projet est soutenu financièrement par le fonds de concours transition énergie bas carbone de la MEL.



Autre projet en cours : l'installation d'une ombrière solaire de 6 à 12 kwc qui couvrira 15 à 25% de la consommation du restaurant scolaire l'Éventail. Ce projet est soutenu financièrement par le fonds de concours transition énergie bas carbone de la MEL.



Les études pour un **projet de champ solaire** derrière la salle Festi'Val sur un terrain de la MEL ont démarré. Ce projet pilote proposé par notre commune est identifié comme d'intérêt métropolitain. On cherchera à y concilier ENR et respect de la biodiversité en bord de Deule.



Le **projet de turbine hydroélectrique sur la Deule**, au niveau de l'écluse, a fait l'objet de plusieurs rencontres avec différents partenaires. Ce projet reste soumis à l'arbitrage des VNF - Voies Navigables de France. Avec une puissance de 210 Kwc liée à la chute d'eau permanente et une production potentielle de 1040 Mwh/an, l'intérêt de ce projet n'est pas à démontrer.

Suite à sa candidature, notre commune a été retenue à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour L'Opération d'achat groupé de toitures solaires privées. La réunion publique est ouverte à quiconque souhaite s'informer sur ce dispositif visant à faciliter, sécuriser, mutualiser l'achat et la mise en œuvre d'un dispositif de production solaire à son domicile. Venez vous renseigner :

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

**Mercredi 10 septembre 2025
à QUESNOY-SUR-DEÛLE**

19h - 20h au salon d'honneur de la mairie
Pl. du Général de Gaulle, 59890 Quesnoy-sur-Deûle



Réduire sa consommation d'énergie ?

Limiter son empreinte carbone ?

Installer des panneaux solaires photovoltaïques ?

Par où commencer ?



Pas disponible à cette date ?
Inscrivez-vous ici pour ne pas manquer
les prochains temps forts
<https://solaire-en-nord.fr/mel-une-demarche-groupee>



TRANQUILLITÉ **Vivre ensemble**

L'été nous vivons beaucoup dehors ou les fenêtres ouvertes... Les règles de bon voisinage garantissent la tranquillité de chacun.

• Bruit

Par arrêté préfectoral du Nord du 6 mai 1996, les travaux bruyants de bricolage, jardinage (tondeuse, perceuse, bétonnière...) sont interdits de 20h à 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

• Propreté

Le trottoir et le caniveau devant les habitations doivent être entretenus par les habitants. Crottes de chiens et mégots doivent être ramassés et déposés à la poubelle.

• Sécurité

La circulation des vélos sur les trottoirs est interdite sauf pour les enfants de moins de 8 ans. Une attention aux piétons est cependant nécessaire.

Se garer sur les trottoirs, même pour 1 minute,

contraint les piétons à se mettre en danger en descendant sur la chaussée.

Le rechargement des véhicules électriques des particuliers sur l'espace public est soumis à réglementation. Rappelons que les propriétaires des véhicules sont responsables de toute chute ou accident qu'ils pourraient provoquer.

Plus d'informations sur www.quesnoysurdeule.fr, en *Actualités*.

Les chiens doivent toujours être tenus en laisse, dans tous les espaces publics (rues, parcs, berges, etc).

• Drones

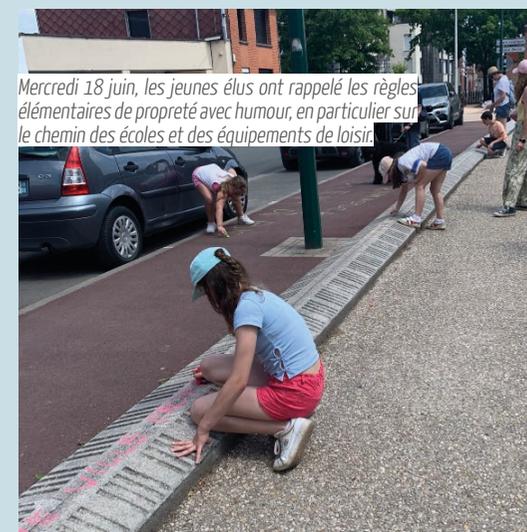
Le survol des habitations est strictement interdit et le pilotage de drone est soumis à une stricte réglementation.

À consulter sur les sites internet Géoportail ou service-public.fr

Conseil municipal des enfants - CME

Les jeunes élus du CME posent un regard lucide sur leur environnement et sur le monde. Ils sont aussi acteurs du changement qu'ils aimeraient, c'est pourquoi ils se sont mobilisés pour sensibiliser les Quesnoysiens à la propreté des trottoirs, des espaces enherbés et des caniveaux qui contribue à rendre la vie plus agréable à tous. Messages, slogans, affiches ont fleuri sur les panneaux d'affichage libre ou à la craie sur les trottoirs pour rappeler que la propreté est l'affaire de tous.

Nos jeunes citoyens invitent les propriétaires de chien à ramasser les crottes partout, même dans l'herbe où les enfants adorent jouer, et incitent les fumeurs à jeter leurs mégots dans les poubelles. De petits gestes citoyens au bénéfice de la qualité de vie de chacun et de l'environnement !



Mercredi 18 juin, les jeunes élus ont rappelé les règles élémentaires de propreté avec humour, en particulier sur le chemin des écoles et des équipements de loisir.



Afin de garantir la pluralité des opinions, chaque groupe rédige son texte et aucune modification n'y est apportée.

GRUPE QUESNOY POUR TOUS NATURELLEMENT

Élections municipales 2026 - Communiqué de Rose-Marie HALLYNCK, Maire

En mars 2026, dans toutes les villes de France, les électeurs désigneront par leurs votes, les femmes et les hommes qui siégeront au Conseil municipal de leur commune pour un nouveau mandat de 6 ans.

Parmi les habitants intéressés par la vie locale, vous êtes déjà nombreux à vouloir savoir si « Mme la Maire va se représenter ou si non, qui et avec quelle équipe ? »

La réflexion a bien évidemment été engagée au sein de notre groupe. Qu'on soit maire, adjoint ou conseiller, faire le choix de renouveler son engagement ne se fait jamais à la légère au regard du temps à consacrer et des responsabilités à assumer.

La fonction de maire est passionnante et intense. Je ne l'ai jamais vécue comme une ambition personnelle, mais comme une aventure collective au service de Quesnoy et de tous les Quesnoysiens, avec comme seule boussole l'intérêt général au quotidien.

Mais élue depuis maintenant 30 ans, d'abord en tant que conseillère municipale, puis adjointe pendant 13 ans et maire depuis 11 ans maintenant, **j'ai décidé de ne pas me représenter pour un nouveau mandat.**

Cette décision tout à fait personnelle, j'ai pu la prendre en toute sérénité et confiance, car depuis que je suis maire, j'ai toujours été entourée et accompagnée par une équipe solide, sérieuse, honnête, forte d'une belle expérience acquise au fil des dossiers et des situations, toujours avec un sens aigu des réalités et des responsabilités.

ÉLU.E.S DE LA MINORITÉ

Groupe Quesnoy avenir

Lors du conseil municipal du 12 juin dernier, la majorité a voté pour une augmentation des tarifs des repas justifiée par la hausse du coût des denrées alimentaires et de la main d'œuvre. Après plusieurs années de hausse des tarifs, la ville aurait pu supporter cette baisse de recettes mais la majorité a fait le choix politique irréversible de rester sur un équilibre 60/40. En tant qu'opposition à l'écoute et responsable, nous avons voté contre cette augmentation même modérée. En effet, de nombreuses familles s'inquiètent depuis plusieurs mois sur de multiples sujets touchants à la restauration municipale notamment sur la qualité des plats servis, la quantité du repas par assiette et l'encadrement pendant la pause méridienne. D'ailleurs, les associations des parents d'élèves de l'école publique et de l'école privée ont interpellé la Maire depuis de nombreux mois. Cette dernière ne leur a proposé qu'un premier rendez-vous au mois de mai permettant ainsi aux parents d'exposer l'ensemble des problèmes rencontrés, puis un second en juin en espérant une amélioration du service rendu.

Notre choix politique est très clair : bien manger est un

Annie LAMBIN

Un propriétaire de chien ou autre animal doit, obligatoirement sur la voie publique, ramasser les déjections de son animal. Cela doit devenir un réflexe. C'est un comportement qui prouve son civisme et sa qualité de bon citoyen et démontre un respect du bien d'autrui. Ramasser les cadeaux de son animal c'est contribuer à la propreté de l'environnement et un savoir-vivre collectif. Cette infraction est passible d'une contravention de 35 euros.

Au sein de cette équipe, 12 élus engagés et expérimentés sont motivés et déterminés à relever le challenge, celui d'un nouveau mandat. Leurs qualités humaines et leurs compétences seront précieuses et indispensables pour faire face aux défis auxquels les communes sont et seront confrontées.

Cette équipe sera conduite par **Béatrice PROUVOST**. Élu.e depuis 2014, actuelle adjointe aux finances et à la culture, ses compétences en gestion et en finances publiques sont unanimement reconnues. Cela représente un véritable atout au regard du contexte budgétaire qui se tend au niveau national.

Élu.e expérimentée, elle dispose également de belles qualités humaines et relationnelles indispensables pour mobiliser et travailler en équipe, avec tous les acteurs de la vie locale et avec toutes les personnes de bonne volonté.

Ces femmes et hommes, actuellement adjoints ou conseillers, constitueront la base solide d'une équipe qui pourra se renouveler avec des citoyennes et des citoyens motivés par l'action publique et l'intérêt général, désireux de s'engager dans un projet collectif, exigeant mais enthousiasmant.

L'engagement vous tente, vous intéresse ?

Contactez-nous : contact@quesnoypourtous.fr

Bel été à toutes et à tous

droit même si beaucoup de produits alimentaires augmentent...

Les traditionnelles fêtes de l'eau ont eu lieu le premier week-end de juin. La parade déambulatoire fut belle mais le choix du lieu au parc Jocelyne Mahieux nous est apparu peu judicieux comme de nombreux Quesnoysiens nous l'ont souligné. Les fêtes de l'eau ont été créées en vue d'animer les bords de Deûle. Il aurait été plus festif d'organiser cet événement depuis la Place avec la présence de la ducasse vers la halte nautique lieu emblématique au bord de l'eau avec le troquet tout proche et donc profitable aux forains et aux gérantes du Troquet. Dommage que d'autres animations n'aient pas été proposées surtout pour cette soirée inaugurale avec une ducasse assez restreinte et ses manèges pour les plus petits mais aucun pour les plus grands ou adolescents et une information dans la newsletter indiquant la présence de cette dernière jusqu'au 9 juin alors qu'elle est restée ouverte jusqu'au 10 juin inclus !

Nous vous souhaitons un bel été et d'agréables vacances.



La vie est belle à Quesnoy, savourons-la !

Fête de l'eau - 6,7 et 8 juin 2025



Enfance : Relais petite enfance et écoles



Animation pour petites oreilles au RPE.



Sortie Ass mat.



Les CM1/CM2 de l'école Jules Ferry au Futuroscope.



Balade contée des écoles publiques.



Fêtes des écoles.



Enfance : accueils de loisirs et associations



Fan danse de l'OMACL aux Bleuets.



Atelier portage animé par les Goguettes et à l'occasion de la semaine de la petite enfance.



Phase théorique du permis piéton pour les CP de l'école Jean Macé-Picasso avec la Police municipale.



Sensibilisation à la musique et à la poésie lors de l'étude du soir à l'école Jules Ferry et à l'occasion du festival Bruits de Printemps avec le fil et la Guinde.



Atelier masques pour la fête de la musique aux accueils de loisirs du mercredi.



Accueil de loisirs de printemps.

Fête de la musique - 20 et 21 juin 2025



Avec les élèves de l'école de musique.



Médiathèque

Plein les yeux et les oreilles !

- Mercredi 9/07 // 17h00 - 18h00

Vernissage de l'exposition de tableaux en présence de l'artiste, Monsieur Vidil.

Exposition visible jusqu'à la fermeture estivale de la médiathèque.

- Vendredi 11/07 // 10h00 - 12h00 (halte nautique)

Lectures en plein air pour les petites oreilles avec une intervenante de "Lis avec moi - La sauvegarde du Nord". Avec le soutien de la MEL

Tous publics // Gratuit / sans inscription



INFOS FERMETURE ESTIVALE

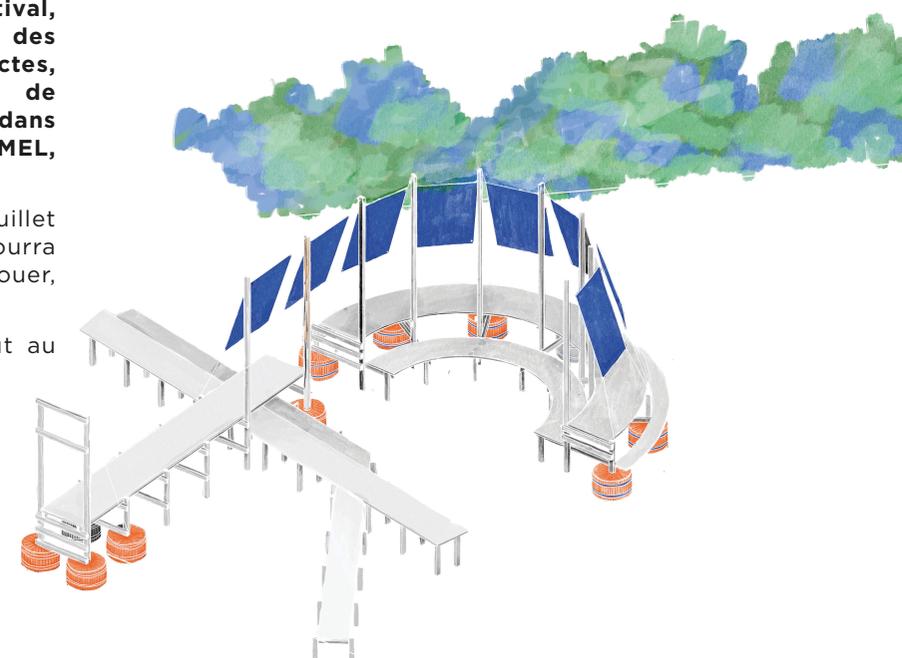
Du samedi 19/07 18h00 au mardi 19/08 15h00.
La boîte retours sera rouverte le mardi 12 août 2025.

Microtopies : le festival des cabanes

Dans le cadre de ce festival, 10 cabanes imaginées par des jeunes collectifs d'architectes, d'urbanistes, paysagistes et de designers se sont installées dans différentes communes de la MEL, dont Quesnoy.

Les Pontons débarquent en juillet à la halte nautique. Chacun pourra profiter d'un lieu où se poser, jouer, faire des rencontres...

À découvrir et faire vivre tout au long de l'été.



CCAS

Les coups de pouce du Centre Communal d'Action Sociale

• Registre des personnes vulnérables

La canicule peut avoir des conséquences graves pour les plus fragiles. Un dispositif de vigilance a été créé avec la mise en place d'un registre communal, utile en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Les communes sont chargées d'établir une liste avec les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande.

Inscrivez-vous au registre des personnes vulnérables. Des agents ou des élus pourront ainsi prendre de vos nouvelles et s'assurer que tout va bien en cas notamment de fortes chaleurs.

• Aide aux devoirs

À compter du 24 septembre 2025, l'aide aux devoirs reprend.

Les élèves du CP à la 3^{ème} peuvent venir chercher un accompagnement auprès de 4 encadrantes bénévoles tous les mercredis de 14h à 15h30.

• Alphabétisation

Des bénévoles accompagnent les personnes désireuses de mieux maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. Ouvert aux non-francophones ou en difficulté avec l'écrit. Sont abordés lors de ces séances la lecture, l'écriture et le calcul.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées, vous pouvez leur en parler. Les séances ont lieu le jeudi après-midi de 14h30 à 16h00 à l'Atelier.

Par ailleurs, le CCAS cherche à étoffer son réseau de bénévoles. Si cela vous intéresse, faites-vous connaître et rejoignez l'équipe.



Pour tous renseignements
ou inscriptions :

ccas@quesnoysurdeule.fr
ou 03 20 63 11 86

ÉCOLE DE MUSIQUE

Un nouveau responsable pédagogique

Rodrigo MARCHEVSKY, accordéoniste, claviériste, compositeur et arrangeur originaire de Rio de Janeiro, se passionne pour la pédagogie et l'enseignement de la musique songeant toujours au plaisir qu'elle nous procure.

Artiste confirmé, il a participé à de nombreux spectacles de grande qualité, partout dans le monde. Il a également cofondé l'école de musique de la compagnie du Tir Laine et de Messié Forró.

Souhaitons lui la bienvenue au sein de l'école de musique.



Vous souhaitez vous inscrire à l'école de musique, retrouvez toutes les informations sur www.quesnoysurdeule.fr, rubrique Quesnoy au quotidien -> Loisirs



Retrouvez Ville_quesnoysurdeule sur Instagram !

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre sur le site de la ville et sur notre page Facebook et nous vous en remercions très sincèrement.

Afin de compléter la diffusion de nos informations, vous pouvez dès à présent nous retrouver aussi sur Instagram: Ville_quesnoysurdeule

Nous pourrions ainsi vous faire découvrir et partager davantage encore les animations, les manifestations, les rencontres, les événements sportifs, culturels, de loisirs, tous ces moments qui font la vie à Quesnoy-sur-Deûle...

Cours informatique à l'Atelier

Payer en ligne un service de la mairie, effectuer des démarches administratives ou fiscales, chercher un emploi ou une formation, optimiser le traitement de ses données... Voilà quelques exemples concrets de ce qu'on peut apprendre lors des ateliers numériques proposés par la Ville.

-> Tous les 1^{ers} vendredis du mois de 14h30 à 16h, pour débiter

-> Tous les 3^{èmes} vendredis du mois, de 14h30 à 16h pour approfondir

Reprise des cours le 3 octobre 2025.

Renseignements et inscriptions
animations@quesnoysurdeule.fr
ou 03 20 63 16 67

Coût au trimestre

- Quesnoysiens : 20 €

- Extérieurs : 30 €

NOUVEAU

Se former aux gestes qui sauvent, à Quesnoy et à prix réduit !

Malaise, accident ... chacun.e de nous peut être un jour confronté à une situation d'urgence, en famille, au travail, dans la rue, etc.

Pour apprendre les gestes qui peuvent sauver et former toujours plus de « sauveteurs citoyens », la ville souhaite inciter les Quesnoysiens et Quesnoysiennes de plus de 18 ans, à suivre la formation PSC - Premiers secours citoyens en organisant à Quesnoy 10 sessions de formation et en les proposant à tarif réduit (15 € au lieu de 60 €).

Durée de la formation = 7 heures en une journée.

LA VILLE DE QUESNOY-SUR-DEÛLE ORGANISE DES FORMATIONS



PROCHAINES DATES

Mercredi 27 août 2025

(inscription avant le 12 août)

Vendredi 19 septembre 2025

(inscription avant le 4 septembre)

Jedi 9 octobre 2025

(inscription avant le 24 septembre)

Mardi 21 octobre 2025

(inscription avant le 6 octobre)



Salle Festi'Val,
rue de Lille

de 9h à 17h

Formation réservée aux plus de 18 ans avec priorité aux Quesnoysiens.

Frais de participation : 15€ pour les Quesnoysiens (60€ pour les extérieurs)

Un certificat de compétences de «Sauveteur Citoyen» est délivré à l'issue de la formation.

Inscription à l'accueil, en mairie
accueil@quesnoysurdeule.fr
03 20 63 11 88





Dimanche 13 juillet



Le groupe De Flonz, nous vient d'Allemagne, à proximité de notre ville jumelée.



Lundi 14 juillet

Commémoration

Rendez-vous à 11h au monument aux morts pour fêter son centenaire avec la Philharmonie.

Exposition photos

Proposée par les amis de Swisttal, dans le centre-ville de Quesnoy.



Mumo

Des collections d'art moderne à la portée de tous, à deux pas de chez soi.

Entrée libre, entre 13h et 15h puis entre 16h et 18h30, sur la Place du Général de Gaulle.

Visites et ateliers avec des médiateurs.

Ateliers bleu blanc rouge

Les Goguettes vous proposeront toute l'après-midi, des ateliers pour toute la famille.

Retrouvez-les juste à côté du Mumo.

Juillet

Dimanche 13 juillet et lundi 14 juillet

Fête nationale



Détail des animations page 19

Samedi 19 juillet

Atelier réparation de vélos

De 9h à 12h - Place du Général de Gaulle

Septembre

Samedi 6 septembre

Forum des associations

Festi'Val

Mercredi 10 septembre

Réunion publique - Achat groupé toitures solaires

À 19h - Mairie

Samedi 13 septembre

Don de sang

De 8h à 13h - Festi'Val

Samedi 13 et dimanche 14 septembre

Terroir en fête

le samedi, animations dès 15h, spectacles et feu d'artifice

le dimanche, matinée sportive

Halte nautique

Vendredi 19 septembre

Cérémonie d'accueil des nouveaux Quesnoisiens

Mairie

Samedi 20 septembre

Bourse aux vêtements - Association familiale

Festi'Val

Mardi 23 septembre

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité : animations tout public

Dès 15h - Place du Général de Gaulle

Samedi 27 septembre

Soirée Plaisir danse

Festi'Val

Dimanche 28 septembre

• Brevet cyclo roue quesnoisienne

Festi'Val

• Concert au profit de l'association Patrimoine Saint-Michel

À 16h - Église Saint-Michel

Août

Samedi 30 août

Atelier réparation de vélo

De 9h à 12h - Place du Général de Gaulle

Octobre

Samedi 4 octobre

Vide-greniers de la Saint-Michel et ouverture de la ducasse

Centre-ville

Dimanche 5 octobre

Moules/frites - Amicale des donateurs de sang

À 12h - Festi'Val

Dimanche 12 octobre

Banquet des aînés

Festi'Val

Samedi 18 octobre

• Repair café - ÉcoQuesnoisiens

Festi'Val

• Donnerie - ÉcoBousiers

Festi'Val

Samedi 25 octobre

Fête des droits de l'enfant #2 - Les Goguettes

De 14h30 à 18h30 - Festi'Val

Semaine bleue

Des ateliers à destination des seniors seront organisés à Quesnoy du 6 au 14 octobre 2025.

Les personnes concernées recevront le programme directement dans leur boîte aux lettres.

Cérémonie d'accueil des nouveaux Quesnoisiens

Vous avez emménagé à Quesnoy après le 1^{er} septembre 2024 ? Vous souhaitez participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants ?

Faites-vous connaître par mail à communication@quesnoysurdeule.fr

Retrouvez toutes les animations et plus de précisions sur www.quesnoysurdeule.fr et sur la page Facebook Ville-quesnoysurdeule

DÉCÈS depuis le 28 février 2025

Geneviève BOONAERT née TOFFIN, 91 ans
Laurent GALLET, 54 ans
Fernando PIPA DE SOUSA, 69 ans
Georges FOSSAERT, 74 ans
Christiane RAMERY née GRIMONPONT, 88 ans
Mercédés WELLENS née MORAL, 75 ans
Chantal DESRUMAUX née DEKINDT, 91 ans
Michel REVEILLON, 75 ans
Amanda HÉCALÉ, 4 ans
Monique LAMELYN née COLLIN, 86 ans
Roch SPATOLA, 93 ans
Paul RAMERY, 91 ans
Jean-Pierre THERY, 78 ans
Jean-Marc PIATEK, 55 ans
Isabelle LEPERCQ, 92 ans
Maurice LALMAND, 92 ans
Thierry MAS, 59 ans
Pierre BARBIER, 91 ans
Philippe BLANQUART, 67 ans
Marthe DESREUMAUX née GOUWY, 86 ans
Renée GALLOIS, 94 ans

MARIAGES

Benjamin PAPON et **Anne RAPEZ**, le 22 mars 2025
Cédric BLONDEAU et **Anne-Laure DELOBEL**, le 19 avril 2025
Mickaël PADOVANI et **Amandine BAILLEUL**, le 9 mai 2025
Romain GARCIA et **Estelle LALOEUF**, le 10 mai 2025
Louis VANDERSTRAETEN et **Inès LEFEVRE**, le 17 mai 2025
Byron JACOB et **Justine QUARTIER**, le 17 mai 2025
Simon DESTRIEZ et **Noémie DOHEN**, le 24 mai 2025
Quentin DAUPTAIN et **Manon VANISAKER**, le 24 mai 2025
Benjamin MARLE et **Marie DELBEKE**, le 24 mai 2025
Vianney SOUPLET et **Patricia GUILLIN**, le 31 mai 2025
Thierry MARTEL et **Muriel VANDAELE**, le 7 juin 2025
Marc BATTEAU et **Stéphanie STEIER**, le 21 juin 2025

NAISSANCES

Salomé YATTARA, née le 1^{er} février 2025
Marceau HOUTTE, né le 20 février 2025
Léo STEFANINI FERIAU, né le 3 mars 2025
Raphaël MICHAUX, né le 27 mars 2025
Noah DEMESTRE, née le 6 avril 2025
Abel DEMANDRILLE, né le 10 avril 2025
Léon HENNEBELLE, né le 11 avril 2025
Amalya DEPOORTER, née le 16 avril 2025
Charles HAYART, né le 17 avril 2025
Timéo PENET, né le 21 avril 2025
Igor ABABKOV, né le 6 mai 2025
Emy DESREUMAUX, née le 7 mai 2025
Faraji FARGUI, né le 17 mai 2025
Anselme TIBERGHIE, né le 18 mai 2025
Rose DEFIEU, née le 24 mai 2025
Malo LHOMME, né le 28 mai 2025

Renouvellement des titres d'identité après un changement de Nom et/ou de prénom

Vous avez effectué un changement de nom ou de prénom auprès d'un officier d'état-civil. Cette procédure modifie votre acte de naissance. En conséquence, vous devez, dans un délai de trois mois, renouveler vos titres d'identité (carte d'identité et/ou passeport), même si leur durée de validité n'est pas expirée, en fournissant notamment votre acte de naissance modifié. La liste des autres pièces justificatives vous sera communiquée lors de votre prise de rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes de titres.

Ce renouvellement est gratuit sous réserve de produire votre carte nationale d'identité et/ou votre passeport.

Après la réception de cette nouvelle carte, vous devez renouveler votre permis de conduire, votre carte vitale ou tout autre document mentionnant votre état-civil.

Attention ! L'usage d'un titre d'identité qui ne correspond pas à votre état-civil est passible de la sanction pour usage de faux, prévue à l'article 441-2 du code pénal, soit cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

Bravo



Cléa KNOCKAERT a obtenu son brevet de monitrice de football !

Bravo à elle pour cette belle réussite, fruit de son enthousiasme, de sa détermination sans faille et de son engagement constant au sein du FSM.

Ce diplôme est bien plus qu'un titre : c'est la reconnaissance de toutes les qualités humaines et professionnelles que Cléa incarne au quotidien.

Bonne continuation à elle dans son parcours sportif et professionnel.

Remise des grades



Bravo aux judokas qui ont terminé la saison avec la remise des ceintures et merci à Sébastien SCHWEITZER, président, pour son engagement auprès du club depuis de nombreuses années.

Tous champions



Une belle année s'est terminée avec les Olympiades de l'association Bouge mômes.

Bravo à tous les enfants et à l'équipe dirigeante qui a su insuffler un nouvel élan et une belle dynamique.



La vie associative reprendra pleinement à la rentrée.

Premier rendez-vous, le forum des associations aura lieu le samedi 6 septembre à 14h à la salle Festi'Val.

Et pour tout savoir en amont, surveillez votre boîte aux lettres fin août pour pouvoir consulter tranquillement le Spécial associations qui vous donnera tous les renseignements que vous souhaitez obtenir sur l'offre de loisirs.